

GRENOBLE INP – UGA

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, session 2025

L'administrateur général de Grenoble INP – UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e de prévention des risques, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, au titre de l'année 2025 :

Monsieur MANIGUET Laurent, ingénieur de recherche hors classe, président, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Madame VERON Muriel, professeure des universités de classe exceptionnelle, vice-présidente, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Madame BOWE Christelle, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur EL BAKALI Abdalmagid, ingénieur de recherche, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Grenoble, le 24/09/2025